Justificatif généré le 25/01/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 25/01/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20230000000125_2023-01-10
N° d'annonce : 7501JAL20230000000125_2023-01-10

CREATION EN MANIFESTATIONS ET ORGANISATIONS

Société à responsabilité limitée

2 rue Antoine Roucher, 75016 Paris

R.C.S. : Paris 405 006 974

Activité : Antiquaire, marchand de meubles, création, organisation, promotion de toutes manifestations privées, publiques et/ou professionnelles

Tribunal de commerce de Paris

Jugement de clôture – Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

Jugement en date du 10 janvier 2023

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)